L'aménagement des pôles gares

Pilotés par la communauté d'agglomération Val Parisis en tant que maître d'ouvrage, la modernisation et le réaménagement des pôles gares s'organisent dans un esprit résolument multimodal.



Après Bessancourt (2019) et Gros Noyer–Saint-Prix (2021), Val Parisis poursuit en 2025 l’aménagement de deux pôles de transport majeurs : Pierrelaye et Sannois.

Ces pôles d’échanges seront modernisés et réaménagés pour offrir de meilleures conditions de confort, d’accessibilité et de sécurité aux cyclistes, piétons et usagers des transports en commun. Ils proposeront également un cadre de vie renouvelé, avec davantage de services publics et privés.



Pôle gare de Bessancourt

Les travaux sous maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération Val Parisis ont permis d'aménager le pôle gare de Bessancourt dans le prolongement de l'aménagement de l'écoquartier de la ville et d'embellir le quartier afin de proposer aux habitants davantage de commodités. La circulation est désormais en sens unique.

Ont ainsi réalisés :

- un parvis de gare plus large avec deux arrêts de bus
- un cheminement piéton ludique
- 450 m² d'espaces verts
- 13 places de stationnement sur voirie dont 1 PMR, 1 taxi et 3 dépose minute
- une consigne à vélos sécurisée de 28 places
- deux parkings.

Pôle gare du Gros Noyer Saint-Prix à Ermont

Le réaménagement des espaces publics de part et d'autre de la gare de Gros Noyer Saint-Prix a été réalisé en 2021. Les travaux, initiés par la communauté d'agglomération Val Parisis et soutenus par Ile-de-France mobilité et SNCF Gares & Connexions dans le cadre de son schéma directeur d'accessibilité, ont permis d'offrir plus de confort et de sécurité aux usagers grâce à la mise aux normes des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite, la sécurisation des continuités piétonnes et la rénovation de la chaussée.





Pôle gare d’Ermont Eaubonne

Première gare ferroviaire du Val d’Oise avec près de 40 000 voyageurs qui l’utilisent chaque jour, le pôle gare a fait l’objet d’un premier aménagement inauguré en 2006 avec la construction d’un nouveau bâtiment voyageur et d’un véritable parvis prolongé par une gare routière desservie par 9 lignes de bus. Les usages ont aujourd’hui évolué et il convient de moderniser le pôle. Une étude a été lancée par la communauté d’agglomération Val Parisis.